Mars 2018 - N° 71

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Energie domestique

LE CAMEROUN MET LES GAZ

Entretien avec Elisabeth Medou Badang

Route Cameroun-Tchad : les travaux reprennent

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Le nouveau gouvernement met les pleins gaz

Le 2 mars 2018, afin de stimuler l'économie et accroître la santé financière du Cameroun, le président Paul Biya a procédé à un réajustement ministériel. Ce réaménagement à forte coloration économique vise, entre autres priorités, à impulser l'accélération du dispatching des richesses aux collectivités territoriales, par la création de tout un Département en charge de la décentralisation et du développement local. Pareillement, le Ministère des finances (MINFI) et le Ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) se livrent à un lucide jeu de chaises musicales aux fins de relancer l'économie nationale et d'exploiter les projets structurants. Dans ce paradigme, le secteur de l'énergie est loin d'être le parent pauvre dudit réaménagement, surtout au moment déterminant où les nouveaux barrages hydroélectriques de Memve'ele, Lom Pangar et Mekin sont en phase de finition et qu'ils s'apprêtent à fournir, pas moins de 266 MW au Réseau interconnecté sud. Toutefois, s'il existe un secteur énergétique en plein essor au Cameroun, au cours de ces cinq dernières années, c'est bel et bien le segment turgescent du gaz domestique. Le marché ne cesse de croître, car la demande est forte et la vente des bouteilles de gaz en pleine expansion. Nos lecteurs en jugeront, par eux-mêmes, à la lumière des chiffres et des pistes d'exploitation contenus dans cette édition. Le boom que connaît la chaîne de production, d'importation et de distribution du gaz domestique a poussé l'Etat à réagir, à travers l'adoption d'un plan directeur national du gaz de pétrole liquéfié (GPL). Vous le verrez dans le présent numéro, le plan gouvernemental ambitionne d'accroître l'utilisation du butane pour la cuisson dans les foyers. Avec une proportion de la population évaluée à plus de 23 millions d'habitants et un taux de pénétration de plus de 12%, aux dépens des énergies naturelles et électrique, le gaz domestique a de beaux jours devant lui. Les grands et petits commerçants se frottent les mains, quand bien même les géants de la distribution des produits pétroliers et de l'essence à la pompe investissent de plus en plus dans la fabrication de bouteilles de gaz frappées de labels aux copyrights divers. Au constat, le marché du gaz domestique reste largement expansif et rentable, car il est estimé aujourd'hui à près de 18 millions d'habitants, d'autant plus que la déforestation et son corollaire qu'est la pollution atmosphérique sont vigoureusement réprimandés par l'ensemble des sommets planétaires qui se tiennent çà et là, et par les ONG de défense de l'environnement et de la protection de la couche d'ozone. Le gaz domestique est une alternative fiable dans lequel l'Etat compte investir, tant les besoins en investissements du GPL prévoient une consommation du butane de 383 tonnes en 2030. De belles perspectives en somme qui nécessitent des investissements de l'ordre de 266 milliards FCFA (environ 407 millions d'euros). Le secteur privé s'invite au butane, le marché est ouvert…

AU SOMMAIRE

DOSSIER

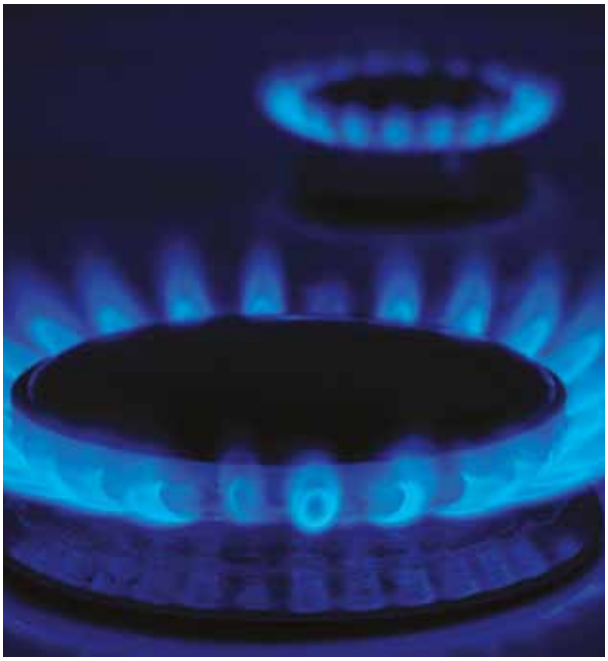

08 • La bataille du gaz domestique

09 • 90 000 tonnes métriques de gaz domestique importées en 2017

10 • 440 000 bouteilles neuves importées en six mois pour rajeunir un parc constitué à 70% d'emballages défectueux

10 • En difficultés financières, la SCTM, leader du marché du gaz domestique, perd du terrain

12 • Tradex joue la carte de la bouteille de gaz équipée d'un contrôleur de consommation

12 • Green Oil et Bocom mettent aussi les pleins gaz

LEADER DU MOIS

34 • Roger Milla, légende du foot camerounais et africain, lance une usine de production de pavés à base de déchets en plastique

INTERVIEW

13 • Elisabeth Medou Badang, Ex-Dg d'Orange Cameroun : « *la valeur ajoutée globale générée par le secteur du mobile est en baisse, cela doit interpeller* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Stéphane ALIDJINOU

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 19-21
FINANCE ..... P 22
AGRICULTURE ..... P 23-24
ENERGIE ..... P 25-26
BTP ..... P 27-28
INDUSTRIE ..... P 29-31
TRANSPORTS ..... P 32
TIC & TELECOM ..... P 33

CASTING

JEREMIAH ANDOSEH

Au mois de février 2018, le Tribunal criminel spécial (TCS), juridiction d'exception mise en place au Cameroun pour traquer les prévaricateurs de la fortune publique, a condamné à une peine d'emprisonnement à vie, l'ancien directeur général du Parc national du matériel du génie civil (Matgénie), entreprise publique spécialisée dans la location du matériel aux entreprises du BTP.
Jeremiah Andoseh, en fuite depuis 2005 juste après son limogeage de la tête du Matgénie, a été reconnu coupable de détournement d'environ 12 milliards de francs CFA. Ces détournements, a indiqué le Tribunal criminel spécial, ont été perpétrés au moyen de la surfacturation des prix d'achat des engins, de l'accaparement des fonds publics issus de la location des engins, ou encore de la vente des engins du Matégénie, etc.

JOËL NANA KONTCHOU

Le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun a annoncé, le 14 février 2018 à Kribi, dans la région du Sud, que l'année dernière, 50% des investissements de l'entreprise ont été concentrés dans le réseau de distribution. Ces investissements, selon le DG d'Eneo, Joël Nana Kontchou, ont notamment consisté en la création de huit nouvelles bases techniques grâce auxquelles les équipes de dépannage ont été renforcées ; la systématisation des visites des lignes et l'élagage le long de ces lignes ; puis le remplacement des poteaux en bois.
En effet, à la faveur de la mise en eau du barrage de Lom Pangar, construit dans la région de l'Est, les délestages imputables à l'insuffisance de l'offre énergétique ont considérablement diminué, cédant la place aux multiples incidents sur le réseau de distribution qui privent souvent les populations de l'énergie électrique.

ERNEST GBWABOUBOU

Le ministre camerounais de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou, est allé le 23 février 2018 à la rencontre des opérateurs économiques, à l'effet de leur présenter et de les intéresser au Plan national d'industrialisation (PDI), adopté par le gouvernement camerounais en 2017. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre d'un atelier sur l'«*appropriation du plan directeur d'industrialisation par le secteur privé* », organisé à Douala, la capitale économique du pays.
Le PDI repose sur le développement de trois secteurs prioritaires. Il s'agit de l'agro-industrie, de l'énergie et du numérique. Autant de secteurs qui, au regard de l'impact que leur développement peut avoir sur le reste de l'économie, ont été qualifiés de véritables « *sanctuaires* » industriels pour le Cameroun. Selon les autorités, l'implémentation du PDI augmentera de 11 points la contribution du secteur industriel au PIB du pays, la portant de 13% actuellement à 24% à l'horizon 2035.

AUGUSTE MBAPPÉ PENDA

Le Conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC), dirigé par Auguste Mbappé Penda, a procédé le 14 février 2018 à Kousséri, dans la région de l'Extrême-Nord, à la pose de la première pierre de la base logistique de cette ville qui fait office de plaque tournante des échanges commerciaux entre le Cameroun et le Tchad.
L'infrastructure, qui sera livrée en 2022, va coûter 1,3 milliard de francs CFA, et comprendra un bloc administratif, un parking d'une capacité d'accueil de plus de 200 camions, un centre d'hébergement de 60 chambres et un restaurant, a-t-on appris officiellement. Selon le CNCC, cette base logistique va non seulement permettre d'améliorer les conditions de travail des transporteurs, mais aussi, et surtout, faciliter le transport des marchandises vers la partie septentrionale du Cameroun et le Tchad.

FRÉDÉRIC DEBORD

Ancien directeur des opérations d'Ooredoo au Koweït, Frédéric Debord a été nommé au poste de directeur général d'Orange Cameroun, au sortir d'un conseil d'administration tenu le 14 février 2018 à Douala, la capitale économique camerounaise. Doté d'une expérience de 20 ans dans les télécoms, Frédéric Debord a officiellement pris ses fonctions le 15 février 2018.
Il remplace à ce poste Elisabeth Medou Badang, première femme et premier ressortissant camerounais à diriger la filiale locale du groupe télécoms français Orange. La Camerounaise, revenue au bercail en 2013, après avoir dirigé la filiale botswanaise du groupe Orange, « *est promue au comité de direction d'Orange Middle East and Africa, en tant que directrice de zone et porte-parole* », a-t-on appris dans un communiqué officiel.

ALEXANDRE BELLION

Le maître chocolatier français Alexandre Bellion a conduit le 9 février 2018 dans un hôtel de Yaoundé, la capitale camerounaise, une séance de dégustation du cacao à l'intention des producteurs eux-mêmes afin de vulgariser la consommation locale des fèves transformées.
Au cours de cette séance organisée par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café, l'opportunité a été donnée aux participants d'en apprendre davantage sur les caractéristiques du cacao issu des différents bassins de production du pays, de découvrir les arômes et propriétés organoleptiques du cacao produit dans les centres d'excellence et de traitement post-récolte récemment créés au Cameroun, et de sensibiliser les consommateurs sur les propriétés exceptionnelles du cacao camerounais.

La bataille du gaz domestique

Le 14 décembre 2016, le Ministère de l'eau et de l'énergie (Minee) a officiellement annoncé l'adoption d'un plan directeur national du gaz de pétrole liquéfié (GPL) au Cameroun. Ce plan gouvernemental ambitionne d'accroître l'utilisation du butane pour la cuisson dans le pays, afin de passer d'un taux de pénétration de l'utilisation du gaz domestique de 12% en 2016 à 58% d'ici 2030, soit environ 18 millions de Camerounais sur une population globale de 23 millions de personnes.

Cette ambition du gouvernement, explique-t-on au Minee, reflète l'action nationale en faveur de l'objectif numéro sept du développement durable des Nations Unies, pour assurer l'accès à une énergie moderne, abordable, fiable et durable pour tous. Le Cameroun veut ainsi accroître l'usage du GPL en substitution de combustibles solides comme le bois et le charbon de bois, afin de réduire la déforestation en cours, protéger la forêt, et diminuer la pollution atmosphérique.

Dans le détail, le Plan directeur du GPL prévoit une consommation du butane qui atteindra 383 000 tonnes en 2030, ce qui équivaut à une consommation de 12 kg par habitant, soit près de 4 fois la consommation actuelle. L'atteinte de cet objectif passe, détaille le plan, par des investissements permettant de mettre à disposition 6,8 millions de bouteilles de gaz neuves supplémentaires, l'ouverture de 6600 nouveaux points de vente au détail, une capacité additionnelle d'emplissage de bouteilles de 277 kilotonnes, etc. Les investissements financiers nécessaires sont estimés à 265 milliards de francs CFA, dont 60% consacrés à l'achat des bouteilles.

Parmi les bénéfices attendus, le gouvernement camerounais table sur près de 4 millions de tonnes de bois préservées par an (soit environ 15 millions d'arbres), la réduction de l'émission directe de 3,4 millions de tonnes de carbone par an, et la création de près de 18 000 emplois à temps plein, sur une période de 15 ans.

Après son adoption, le Plan directeur du GPL au Cameroun a commencé à être implémenté au premier trimestre 2017. Les premières mesures mises en œuvre semblent produire leurs effets, au regard de l'affluence subitement observée sur le marché de la distribution du gaz domestique dans le pays, activité jadis contrôlée par un mastodonte : la Société camerounaise de transformation métallique (Sctm), qui, pendant plusieurs années, revendiquait près de 40% des parts de marché.

BRM et SA

90 000 tonnes métriques de gaz domestique importées en 2017

En 2017, la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (Csph) affirme avoir injecté une enveloppe totale de 22 milliards de francs CFA dans les importations du gaz domestique afin d'assurer la disponibilité de ce produit, face à l'insuffisance de la production locale (15 à 20% des besoins) assurée par la Société nationale de raffinage (Sonara). Cette enveloppe correspond, selon la Csph, à l'importation de 71 070 tonnes métriques (TM) de gaz domestique, sur un volume global annuel des importations évalué à 90 000 tonnes métriques. Le reste des importations est à mettre à l'actif des opérateurs eux-mêmes.

> Le Cameroun ambitionne d'accroître de 30 à 40% en zone urbaine, et de 14 à 15% en zone rurale, le taux d'accès des populations au gaz domestique.

Cette conjonction des efforts des pouvoirs publics camerounais et des marqueteurs a permis de satisfaire une demande nationale sans cesse croissante, qui est officiellement passée de 6700 tonnes métriques par mois à plus de 10 000 tonnes métriques entre juillet et septembre 2017. Cette demande devrait croître de manière encore plus substantielle au cours de cette année. En effet, en 2018, a révélé le Premier ministre en présentant aux parlementaires, en novembre 2017, le programme économique et social du gouvernement pour l'exercice budgétaire 2018, l'Etat camerounais ambitionne d'accroître de 30 à 40% en zone urbaine, et de 14 à 15%, en zone rurale, le taux d'accès des populations au gaz domestique. Pour atteindre cet objectif, l'Etat camerounais a consenti, dès l'année 2017, une baisse de 30% des droits de douane sur l'importation des bouteilles de gaz domestique vides. A cette mesure, il faut ajouter l'augmentation des capacités de stockage dans le pays grâce à l'extension des équipements de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp). En effet, entre 2014 et 2015, les capacités de stockage des dépôts de cette entreprise publique dans les villes de Douala et de Yaoundé ont crû de 13 000 mètres cubes dans chaque cas.

Côté production, en plus des efforts de production requis de la part de la Sonara, l'unique raffinerie du pays, le gouvernement camerounais compte sur le projet de liquéfaction du gaz naturel au large de Kribi, dans la région du Sud du pays. Dans le cadre de ce projet porté par la Société nationale des hydrocarbures et le groupe français Perenco, un méthanier converti en unité flottante de liquéfaction du gaz a accosté en décembre 2017 au large de Kribi, la cité balnéaire du sud du Cameroun. Baptisé Hilli Episeyo, ce navire lancera, dès ce mois de mars 2017, la liquéfaction du gaz naturel (1,2 million de tonnes par an) destiné à l'exportation, ainsi que la production de 30 000 tonnes métriques de gaz domestique par an, soit plus de 33% des 90 000 tonnes importées au cours de l'année 2017.

440 000 bouteilles neuves importées en six mois pour rajeunir un parc constitué à 70% d'emballages défectueux

Selon le Groupement des professionnels du pétrole (Gpp), les marqueteurs en activité sur le segment gaz domestique au Cameroun ont importé, au cours des six derniers mois de l'année 2017, une cargaison globale de 440 000 emballages neufs. Ces importations massives, apprend-on, sont la conséquence d'une mesure gouvernementale d'allègement de la fiscalité sur l'importation des bouteilles de gaz domestique vides.
La décision prise en juin 2017 et entrée en application au mois de juillet devrait, selon les professionnels du secteur, accélérer le rajeunissement du parc de bouteilles de gaz domestique du pays, jugé à la fois vieillissant et dangereux pour les consommateurs. En effet, selon une

étude conjointe réalisée en 2011 par la Direction de la métrologie et de la protection du consommateur du Ministère du commerce et la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (Csph), « *70% des bouteilles de gaz domestique en circulation dans le pays sont défectueuses* ». Une situation qui explique les nombreux drames souvent enregistrés dans les ménages suite aux explosions de bouteilles de gaz.

Selon les opérateurs du secteur du gaz domestique, en plus de garantir la sécurité des consommateurs, cette augmentation des importations de bouteilles de gaz domestique neuves contribuera à un meilleur approvisionnement du marché local. Dans le même temps, elle favorisera une baisse des prix de consignation de ces emballages, qui ont d'ores et déjà été réduits de 3 000 francs CFA chez certains opérateurs.

En difficultés financières, la SCTM, leader du marché du gaz domestique, perd du terrain

Entre 2013 et 2015, la Société camerounaise de transformation métallique (SCTM), le leader du marché de la distribution du gaz domestique dans le pays, a perdu près de 5% de parts du marché, selon les pointages officielles. En effet, les parts contrôlées par cette entreprise sont tombées à un peu plus de 33% au cours de l'année 2015, contre 38% en 2013.
A l'origine de cette perte progressive du terrain sur le marché de la distribution du gaz domestique, apprend-on de sources autorisées, il y a les performances de plus en plus intéressantes des nouveaux arrivants sur le marché, à l'instar de Tradex, mais surtout les difficultés financières auxquelles fait face la SCTM depuis quelques années, notamment avec le décès du promoteur de l'entreprise.
En effet, les impayés accumulés par le leader de la distribution du gaz domestique au Cameroun vis-à-vis du Groupement des professionnels du pétrole (GPP), au titre des droits de transfert pour l'approvisionnement en produits pétroliers, ont atteint la somme de 4 milliards de francs CFA.
En dépit d'un accord récemment trouvé avec la Commercial Bank of Cameroon (CBC) à l'effet d'apurer progressivement cette dette principalement due à la société publique Tradex, devenue l'un des plus gros importateurs du gaz domestique dans le pays, la SCTM peine à relever la tête sur un marché devenu très concurrentiel.

LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO

7è édition

Journées sectorielles :

- Gouvernance
- Economie & industrie
- Agropastoral
- Mines & développement durable
- Education & recherche
- Energie & Infrastructures
- Culture
- Santé et services sociaux
- TIC & économie numérique.

24 au 29 Juillet 2018,
Palais des Sports
de Yaoundé

Thème :

Le Cameroun sur le chemin de l'émergence : politiques publiques et implication du citoyen.

Avec le soutien du

Programme National de Gouvernance

Mon Communicateur

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au :
Téléphone : +(237) 242 66 60 44 / 242 60 78 49 / 677 88 63 22 / 655 69 88 85
Email : mcommunicateur@yahoo.fr / Site web : www.sago.cm

Tradex joue la carte de la bouteille de gaz équipée d'un contrôleur de consommation

En 2013, afin de marquer son arrivée sur le marché de la distribution du gaz domestique au Cameroun, Tradex, filiale de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), a innové avec des bouteilles équipées de compteurs permettant aux ménagères de contrôler leur niveau de consommation. Cette innovation permet d'anticiper sur l'achat et d'éviter des surprises généralement désagréables pour les utilisateurs. Afin de vulgariser ces nouvelles bouteilles, qui inauguraient aussi à cette époque l'arrivée sur le marché du gaz d'un second opérateur camerounais (après le leader du marché SCTM), Tradex avait décidé de débuter par une opération de vente promotionnelle (23 500 FCFA la bouteille pleine, contre 30 000 FCFA généralement, et

17 000 FCFA pour la bouteille vide). Très rapidement, la bouteille et le gaz Tradex vont aguicher les consommateurs, de telle sorte que cette entreprise, dont le métier de base est le négoce des produits pétroliers et le soutage maritime, ne cesse, sur la base d'une simple observation empirique, d'accroître ses parts sur le marché local du gaz domestique. En mai 2015, cette entreprise publique a d'ailleurs annoncé l'ouverture de son capital au Suisse Geogas, afin de se renforcer sur la distribution de ce produit. « *Cet investissement de Geogas découle de la volonté de l'entreprise de renforcer sa présence au Cameroun, et de s'allier à un acteur offrant un potentiel de croissance à long terme, afin de développer à ses côtés une présence régionale forte* », avait commenté Tradex dans le communiqué officiel annonçant cette cession d'actifs à son partenaire suisse.

Green Oil et Bocom mettent aussi les pleins gaz

Au cours de l'année 2017, le marché du gaz domestique au Cameroun, sur lequel l'on retrouve également des multinationales pétrolières telles que Total, MRS ou encore Lybia Oil, s'est enrichi de deux nouveaux opérateurs. Il s'agit des marqueteurs camerounais Green Oil et Bocom. Avant son arrivée sur ce marché de plus en plus concurrentiel, mais qui recèle encore d'innombrables opportunités, eu égard au taux de progression de la consommation du gaz domestique dans le pays (8% par an officiellement), le groupe Bocom a pris le soin de construire un centre emplisseur dans la capitale économique camerounaise.
Idem pour le pétrolier camerounais Green Oil. L'unité d'enfûtage de cet opérateur, située dans la localité d'Afanoyoa, non loin de la capitale du pays, a été inaugurée le 25 janvier 2017. Elle est dotée d'une capacité d'enfûtage de 5000 bouteilles par jour, pour un investissement de 3,5 milliards de francs CFA.
« *Actuellement, l'usine emploie 50 Camerounais et dispose d'un matériel ultramoderne. 40 000 bouteilles de gaz sont déjà disponibles. Ce parc va s'accroître et atteindre 100 000 bouteilles* », avait promis le promoteur, Guillaume Mbakam Chougha. C'était au cours de la cérémonie d'inauguration.

> Le taux de progression de la consommation du gaz domestique dans le pays est de 8%

Elisabeth Medou Badang, Ex-Dg d'Orange Cameroun : « *la valeur ajoutée globale générée par le secteur du mobile est en baisse, cela doit interpeller* »

La veille de sa passation officielle de service à la tête de la filiale locale du groupe Orange, la première Camerounaise à avoir dirigé cette entreprise s'est confiée à Investir au Cameroun pour esquisser le bilan des quatre années passées à la tête du numéro 2 du mobile dans le pays, et jeter un regard global sur les télécoms au Cameroun.

Investir au Cameroun : Votre premier grand chantier à la direction générale d'Orange Cameroun a été les négociations avec le gouvernement en vue du renouvellement de la licence de cet opérateur dans le secteur des télécoms. Comment êtes-vous parvenue à obtenir un renouvellement de cette licence, assorti des autorisations de déployer à la fois la 3G et la 4G ?
Elisabeth Medou Badang : Au moment où s'ouvraient les négociations, le Cameroun était l'un des rares pays de la zone Afrique et Moyen-Orient du groupe Orange à ne pas avoir accès à la 3G. Nous avons développé un certain nombre d'arguments pour montrer l'intérêt à aller non seulement vers la 3G et la 4G, mais à définir un cadre d'opérations qui nous permette d'aller le plus rapidement possible vers la modernisation de cette industrie. Nous avons mené un certain nombre d'études pour identifier les ressources dont nous avions besoin. Nous avons argumenté sur le bien-fondé des demandes que nous formulions. Nous avons travaillé à la fois avec le Ministère des postes et des télécommunications et le régulateur. Nous avons, à plusieurs reprises, sollicité les services du Premier ministre. Il ressortait de tous ces échanges une envie d'avancer, ce qui explique qu'on soit parvenus à un terrain d'entente. L'enjeu de la modernisation des télécommunications au Cameroun était largement partagé. Il était simplement question de s'accorder sur le rythme et sur le cadre d'intervention. C'était une négociation capitale puisque la convention de concession consti-

« Nous avons été parmi les tout premiers à avoir lancé la 4G. C'est dire le pari que nous avons pris à Orange Cameroun, supporté par le Groupe Orange, d'accompagner la transformation digitale et l'accessibilité au haut débit pour tous. »

tue le cadre de référence sur lequel repose toute l'activité de la société.

IC : La presse camerounaise a récemment révélé que, bien que les deux leaders du marché du mobile au Cameroun (dont Orange) aient obtenu le renouvellement de leurs licences en mars 2015, ces licences n'ont pas été formellement délivrées à ce jour, pour diverses raisons. Qu'est-ce qui bloque ?
EMB : Je voudrais préciser que les conventions de concession ont bien été signées par les autorités compétentes, et qu'Orange Cameroun (il en est de même pour MTN) a tenu ses engagements, notamment le paiement de la contrepartie financière de 75 milliards de francs CFA. Cependant, certains aspects de la mise en œuvre de cette convention de concession ne sont pas complètement réglés à ce jour. Ils sont relatifs notamment à l'attribution de toutes les ressources fréquentielles définies dans cette convention de concession. Le gouvernement a souhaité revoir certaines dispositions de cette convention. Cette possibilité était prévue dans ce contrat qui en définissait les modalités. Les discussions sont en cours, à cet effet. Ces discussions ne remettent pas du tout en cause la convention qui a été signée et qui produit ses effets depuis 2015. C'est dans le cadre de cette convention que nous menons nos activités, c'est dans ce cadre que nous avons lancé la 3G et la 4G.

IC : Vous dites que le gouvernement souhaite revoir certaines dispositions. Lesquelles, par exemple ?
EMB : Il s'agit notamment de la répartition des fréquences dans certaines bandes. En outre, quand nous avons signé cette convention de concession, le cahier des charges relatif à la 4G n'avait pas été défini. Nous nous sommes certes inscrits dans une dynamique proactive en commençant à déployer la 4G, mais le gouvernement ne peut pas se contenter simplement de la bonne volonté discrétionnaire des opérateurs. Il est question aujourd'hui de s'accorder sur les indicateurs de performances et les obligations de couverture pour la technologie 4G. C'est sur ce chantier majeur que les travaux se déroulent avec toutes les parties prenantes. Ils sont suffisamment avancés pour anticiper une conclusion dans un avenir très proche.

IC : Au moment où vous quittez vos fonctions à la tête de la filiale camerounaise du groupe Orange, quel état des lieux faites-vous du déploiement des réseaux 3G et 4G ?
EMB : Mon passage à la tête d'Orange Cameroun aura été une aventure très riche. Elle n'a pas été facile tous les jours, mais elle a été formidable. J'ai été honorée d'être le capitaine du bateau Orange Cameroun. C'est l'occasion pour moi de remercier le Conseil d'administration, le comité de direction de l'entreprise, et toutes les équipes qui m'ont accompagnée dans cette aventure.

En ce qui concerne la 3 et la 4G, ça a été un réel motif de satisfaction. Je faisais remarquer tout à l'heure qu'au moment où nous ouvrions les négociations pour le renouvellement de notre licence, le Cameroun figurait parmi les rares pays de la zone Afrique et Moyen-Orient à n'avoir pas accès à la 3G. Mais, par la suite, nous avons été parmi les tout premiers à avoir lancé la 4G. C'est dire le pari que nous avons pris à Orange Cameroun, supporté par le Groupe Orange, d'accompagner la transformation digitale et l'accessibilité au haut débit pour tous.

Aujourd'hui, plus de 60% de nos sites sont couverts en 3G, 36% le sont en 4G. L'ambition de notre entreprise est de poursuivre le déploiement de ces technologies. Nous pensons que pour développer l'économie numérique, l'un des facteurs déterminants est l'accessibilité à l'internet et cette accessibilité passe par la couverture réseau avec un débit qui permet le transfert de données de la façon la plus fluide possible.

IC : Selon les états financiers de l'entreprise, sur la période 2015-2016, le chiffre d'affaires d'Orange

Cameroun a repris une trajectoire ascendante, après plusieurs années de stagnation. Est-ce l'effet de la 3G et de la 4G, lancées respectivement en mars et décembre 2015, ou alors avez-vous dû actionner d'autres leviers ? Si oui, lesquels ?
EMB : La structure des revenus des opérateurs du mobile au Cameroun – et plus généralement – a fortement évolué ces dernières années. Il y a trois ans, les activités traditionnelles (appels et SMS pour de purs opérateurs de mobile comme nous), représentaient plus de 95% du chiffre d'affaires. A l'horizon 2020-2021, ce taux est anticipé en dessous de 70%. C'est la conséquence de l'évolution des usages des clients. Aujourd'hui, on envoie moins de SMS, on n'effectue plus autant d'appels via son mobile, mais on chat sur WhatsApp et autres réseaux sociaux, on partage et communique différemment. Il est évident que ces évolutions impactent nos activités traditionnelles.
Fort de cela, l'opérateur se retrouve dans une situation dans laquelle il est impérieux de se renouveler pour saisir au mieux les opportunités offertes par ces nouveaux usages. C'est ainsi que la 3G et la 4G ont été déployées. L'enjeu est donc de diversifier les sources de revenus, d'identifier de nouveaux relais de croissance, dont notamment l'usage de l'internet qui repose sur la 3G et la 4G, et les services à valeur ajoutée. C'est sur ces relais de croissance que nous avons parié dès le départ, et leur développement a vocation à compenser la baisse inévitable des revenus des services traditionnels (voix et SMS).

IC : Vous parliez tout à l'heure de WhatsApp. Quel est votre avis sur l'envahissement de l'espace social par les réseaux sociaux ? En tant qu'opérateur télécoms et de la téléphonie mobile, est-ce une menace ?
EMB : Il s'agit d'un phénomène de société, qui présente des avantages, puisqu'il est désormais possible et plus facile de partager certains types de contenus, avec une dynamique de réseau qui en facilite la propagation de manière virale. Mais c'est un phénomène qui a aussi ses revers. Si nous prenons l'activité télécoms stricto sensu, il est évident que lorsqu'on appelle sur WhatsApp (voix sur IP) le revenu généré pour l'opérateur est de loin beaucoup moins élevé (nos études montrent un rapport de 1/100) que le même appel par le réseau mobile traditionnel. Quand vous recevez un appel « traditionnel » venant d'un autre opérateur tant en local qu'à l'étranger, votre opérateur perçoit des revenus de terminaison d'appel, revenus qui n'existent pas du tout pour les appels de WhatsApp à WhatsApp ou tout autre OTT (over-the-top service ou service par contournement, ndlr). Cette réalité oblige les opérateurs à transformer leur modèle, à se renouveler, à capitaliser sur leurs atouts, pour continuer de se développer.

IC : Parlant justement de se renouveler, avec votre arrivée à la tête d'Orange Cameroun, le service Orange Money a littéralement explosé. Qu'est-ce qui a justifié l'intérêt que vous avez porté à ce service, et quels leviers faut-il encore actionner pour tirer le maximum des avantages que procure ce service en matière d'inclusion financière ?
EMB : Ce que vous appelez explosion d'Orange Money procède de cette nécessité de trouver de nouveaux relais de croissance, d'élargir notre marché. Pour ce faire, nous nous sommes demandé quels étaient nos atouts sur lesquels nous pouvions capitaliser, pour satisfaire nos clients différemment, pour leur fournir des services qui leur sont utiles et créer de la valeur autrement. Voilà comment nous arrivons au développement d'Orange Money. Nous avions le réseau mobile et la plateforme pour faire le Mobile Money. Nous avions un réseau de distribution étendu et la capacité à le développer davantage. Nous avions enfin quelques belles réussites dans le Groupe Orange dont nous pouvions nous inspirer. Nous avons observé notre marché. Nous sommes dans une économie dans laquelle le taux de bancarisation est certes en amélioration (autour de 20%, ndlr), mais demeure faible par rapport à d'autres pays. Pourtant un consensus est établi sur les bienfaits de l'inclusion financière. Nous avons identifié le Mobile Money comme un levier efficace pour l'amélioration de l'inclusion financière, comme un axe de développement important pour notre entreprise, comme un moyen de faciliter la vie de nos clients, en capitalisant sur ce que nous savons faire le mieux. Nous nous félicitons du chemin parcouru, de l'explosion d'Orange money pour reprendre votre formule, pour tout ce qui a déjà été réalisé dans cette activité, tant en matière d'innovation, de distribution, d'éducation du marché que de partenariats (plus de 13 000 points

« Il y a trois ans, les activités traditionnelles (appels et SMS pour de purs opérateurs de mobile comme nous), représentaient plus de 95% du chiffre d'affaires. A l'horizon 2020-2021, ce taux est anticipé en dessous de 70%. »

« Aujourd'hui, plus de 60% de nos sites sont couverts en 3G, 36% le sont en 4G. L'ambition de notre entreprise est de poursuivre le déploiement de ces technologies. »

de vente à travers le pays, lancement de la carte Visa Orange Money, bank to wallet, etc., ndlr).
En observant l'appétit du marché, nous pensons que le potentiel de développement est significatif.
Vous pouvez aisément évaluer la proportion des transactions financières qui se font encore en espèces aujourd'hui ! Imaginez une situation comme celle de la Chine, où 67% de la population réalise ses transactions quotidiennes via le Mobile Money ! C'est un levier phénoménal d'amélioration de l'efficacité. C'est une évolution vertueuse pour les opérateurs, pour les clients, mais également pour les entreprises, l'Etat et pour l'économie en général.

IC : Vous avez finalisé la construction du data center d'Orange Cameroun, qui a été inauguré en mai 2017. Qu'en est-il aujourd'hui de l'exploitation de cette infrastructure numérique qui a été présentée comme étant la plus moderne d'Afrique subsaharienne ?
EMB : L'inauguration du data center a également constitué un temps fort de cette aventure. A côté de cette infrastructure, nous avons aussi construit le siège d'Orange Cameroun. A travers ces deux réalisations, le groupe Orange a pu démontrer, si besoin était encore, son ancrage au Cameroun. Le siège a permis d'installer nos équipes dans un environnement de travail très moderne, propice à la convivialité, aux échanges.
Aujourd'hui, on parle d'économie numérique, de démultiplication du volume des données, de virtualisation, etc. Nous avons pensé que nous avions une partition à jouer dans cet écosystème global avec ce data center. Avant même de considérer les besoins des tiers, nous-mêmes, en tant qu'opérateur, nous avions besoin de mieux sécuriser nos données et nos équipements pour améliorer davantage leur disponibilité.
La première mission de notre data center est donc d'héberger notre cœur de réseau et notre système d'information, dans les conditions les plus modernes, les mieux sécurisées, avec les taux de disponibilité les plus élevés possible. Cette phase est en cours de mise en œuvre. A côté de cela, beaucoup de clients ou de prospects ont manifesté un certain intérêt pour l'utilisation de cette infrastructure. Certains d'entre eux sont déjà allés au-delà de cette simple manifestation d'intérêt. Nous sommes confiants que l'activité du data center va se développer à l'avenir.

IC : Vous avez signé avec le gouvernement camerounais, le 8 juin 2015, une convention d'adhésion au consortium chargé du déploiement du câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE), qui permettait également à Orange Cameroun de construire le point

d'atterrissement de ce câble sous-marin à fibre optique à Kribi, dans la région du Sud. Depuis lors, l'on n'a pas beaucoup entendu parler de ce projet. Où en est-il à ce jour ?
EMB : L'adhésion au consortium et le déploiement de la branche camerounaise du câble ACE demeurent un projet majeur pour le gouvernement, qui a d'ailleurs bien avancé dans l'exécution de ses obligations vis-à-vis du consortium ACE, pour finaliser son adhésion à ce consortium et connecter le Cameroun à ce câble. Eu égard au tracé de ce câble, l'intérêt de ce projet pour le Cameroun est indiscutable. Il contribuera à la sécurisation de l'accès du pays à l'international. La mise en œuvre de ce projet n'est pas terminée et elle reste d'actualité si je m'en tiens aux derniers échanges sur ce sujet avec l'autorité de tutelle.

IC : Qu'est-ce qui bloque ? Les moyens financiers ?
EMB : Je ne pense pas être la personne la mieux indiquée pour répondre à cette question.

IC : Mais c'est à Orange Cameroun que revenait la responsabilité de construire le point d'atterrissement de ce câble sous-marin à Kribi, dans la région du Sud…
EMB : Orange Cameroun doit effectivement construire le point d'atterrissement. Mais pour que nous construisions cette infrastructure, il faut que l'Etat soit membre à part entière du consortium et que la construction de la branche reliant le câble aux côtes camerounaises soit enclenchée. Une fois que ces étapes seront bouclées, Orange Cameroun construira le point d'atterrissement. A Orange, nous sommes prêts à lancer les travaux, dès que possible.

IC : Puisque nous parlons de câble sous-marin à fibre optique, quelle appréciation faites-vous de la gestion de la fibre optique au Cameroun, à l'aune du conflit qui a récemment opposé Orange Cameroun à l'opérateur historique des télécoms, Camtel, à qui revient règlementairement le monopole de la gestion de cette infrastructure stratégique ?
EMB : Je me réjouis de ce qu'il y a des réflexions en cours sur ce sujet-là. Orange Cameroun participe activement à ces réflexions. Je voudrais cependant souligner que la fibre optique est une infrastructure clé. Avant le développement de la pénétration de l'internet, pour faire la transmission de notre signal et des données d'une ville à l'autre, nous n'avions pas vraiment besoin de la fibre optique. Nous avions développé nos propres infrastructures de transport. Aujourd'hui, eu égard au volume de données à transporter et à la courbe de tendance de leur évolution, l'utilisation de la fibre s'impose. C'est donc une infrastructure indispensable aujourd'hui pour assurer la qualité de service à nos clients, pour accompagner la montée en débit de nos réseaux.
Au demeurant, la fibre est une infrastructure très coûteuse, notamment la fibre terrestre du fait des travaux importants de génie civil que sa pose nécessite. Il faut donc trouver des mécanismes pour son financement, permettant à la fois d'encourager son déploiement et de s'organiser de sorte que ce déploiement soit efficace au plan économique. Ceci nous amène inéluctablement au partage de cette infrastructure. Et qui dit partage, dit règles du jeu claires et équitables dans lesquelles chaque opérateur trouve son compte.

IC : La libéralisation de la fibre optique au Cameroun peut être un grand bond vers le développement de l'économie numérique ?
EMB : Je vais vous surprendre en vous disant que je ne suis pas certaine que créer la jungle dans le déploiement de cette infrastructure soit la meilleure approche. En tant que directeur général d'Orange Cameroun, j'aurais préféré déployer la fibre optique à ma guise. Est-ce l'approche la plus efficace et la plus pertinente ? Le risque dans ce cas-là, c'est que tout le monde se concentre sur les zones dans lesquelles le

« Nous sommes dans une économie dans laquelle le taux de bancarisation est certes en amélioration (autour de 20%, ndlr), mais demeure faible par rapport à d'autres pays. »

retour sur investissement peut-être clairement appréhendé. Dans ce cas de figure, on court le risque de créer structurellement une inégalité vis-à-vis des zones dont le potentiel économique ne permettra jamais de rentabiliser les infrastructures de ce type. Pourtant, il faut que le développement de l'économie numérique soit le plus inclusif possible. De ce point de vue, il me semble qu'il est préférable de trouver des mécanismes qui permettent de déployer la fibre optique de manière cohérente en tenant compte des besoins de tous les opérateurs, en laissant de la flexibilité dans la mise en œuvre, en créant les conditions qui favorisent le partage de cette infrastructure essentielle.

IC : Le 27 octobre 2017, le gouvernement camerounais a dévoilé les résultats du premier audit sur la qualité de service des opérateurs de mobile, lequel audit conclut globalement à une « détérioration continue » de cette qualité de service. Quelle appréciation faites-vous de cette conclusion de façon globale, et êtes-vous satisfaite de la qualité du service délivrée par Orange Cameroun sous votre direction ?
EMB : A Orange Cameroun, satisfaire nos clients constitue la raison d'être de notre activité au quotidien. Notre engagement à fournir à nos clients la meilleure qualité de service, c'est simplement faire notre travail. Toutes les études montrent que le

premier des motifs de préférence d'un opérateur par un client, c'est le réseau. Si nous voulons nous développer, et c'est notre ambition au sein du groupe Orange, nous devons faire en sorte d'offrir à nos clients la meilleure qualité possible. Cet attribut de qualité de réseau est reconnu à Orange dans la plupart des pays où nous opérons, avec l'ambition que cela soit le cas dans tous les pays dont le Cameroun. Cela étant, si nous prenons le réseau d'Orange Cameroun, il a connu une modernisation importante. Sur les trois ou quatre dernières années, nous avons changé deux fois de génération d'équipements. Ce type de changement ne se fait pas sans écueils. Il y a toujours des impacts sur la qualité de service, que nous nous attachons à limiter, qui sont parfois ponctuels, mais qui sont amenés à disparaître. Ces changements obligent souvent à modifier certains paramètres, ou carrément à changer complètement le design du réseau. La situation que nous vivons actuellement correspond à une période de transition, dont l'objectif est justement l'amélioration de l'expérience client. Vous devriez observer une normalisation structurelle des choses à très court terme.

Cependant, il convient de rappeler des facteurs externes, hors du contrôle des opérateurs, qui impactent significativement la qualité de service ou même la disponibilité du service. Il en est ainsi des coupures de fibre optique, dont le nombre est significatif notamment dans le Nord, relié au reste du pays par une fibre linéaire vers Yaoundé. Certes, les coupures de la fibre existent partout. Mais, pour que le client ne les perçoive pas, il faut construire des boucles de sécurisation comme c'est le cas entre Yaoundé et Douala. Si la fibre est coupée entre Douala et Yaoundé, on peut rediriger le trafic via Bafoussam pour rejoindre Yaoundé etc., et c'est transparent pour le client. Le service n'est impacté que dans les cas plus rares de coupures simultanées sur les axes Douala Yaoundé et Yaoundé Bafoussam. Outre ces boucles de sécurisation, l'accès à la fibre posée par d'autres opérateurs permettrait d'améliorer la résilience des réseaux. On en revient à la nécessité de favoriser le partage de cette infrastructure. Enfin, parmi ces facteurs externes aux opérateurs qui impactent la qualité de service, on peut mentionner l'insuffisance de certaines ressources telles que l'énergie, même si dans ce cas il est plus aisé de trouver des palliatifs ; ou encore la disponibilité des fréquences.

« En effet, sur la base de nos benchmarks, je peux vous assurer que les prix moyens des communications, toutes offres confondues, au Cameroun, que ce soit sur la voix ou l'internet, sont très compétitifs par rapport à la plupart des pays d'Afrique. »

IC : Que répondez-vous à ceux qui pensent que comparativement à des pays de même niveau de développement en Afrique, les communications via le mobile et l'internet sont encore onéreuses au Cameroun ?

EMB : Je leur réponds que cela démontre que nous avons un déficit de communication que nous devons combler. Je considère votre question comme une invite à mieux vulgariser nos offres. Il faudra que nous trouvions le moyen de faciliter la connaissance et la compréhension de ces offres. En effet, sur la base de nos benchmarks, je peux vous assurer que les prix moyens des communications, toutes offres confondues, au Cameroun, que ce soit sur la voix ou l'internet, sont très compétitifs par rapport à la plupart des pays d'Afrique.

IC : Comment voyez-vous le secteur de la téléphonie mobile au Cameroun dans les 10 prochaines années ?

EMB : Dix ans dans l'industrie des télécoms, c'est énorme. Je préfère que nous partions sur une base de 5 ans. Je pense que c'est un secteur qui a un potentiel très important, qui vit une profonde mutation, tant par les usages, comme évoqué plus haut, que par l'évolution du paysage concurrentiel. Tout ceci dans un cycle d'investissement soutenu avec la montée en débit des réseaux. Pour transformer ce potentiel, accompagner la transformation digitale du pays, il faut se poser les bonnes questions et se donner les moyens de saisir les opportunités qui existent. Il faut sans doute adapter la réglementation en conséquence. Il y a un certain nombre de préjugés dont il faut se débarrasser tels que la forte profitabilité du secteur, qui est désormais un mythe. La valeur ajoutée globale générée par ce secteur est en baisse, cela doit interpeller. Le potentiel de développement est cependant indéniable.

Entretien avec Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le gouvernement et le patronat vont adopter une feuille de route pour relancer la croissance économique au Cameroun

Le ministre camerounais de l'Economie (qui maintenant est en charge du portefeuille des Finances, ndlr), Louis Paul Motazé, a achevé, le 21 février 2018, à Douala, la capitale économique du pays, la rentrée économique qui a principalement consisté en deux jours d'échanges avec les organisations patronales du pays.
La rencontre qui s'est déroulée au siège du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la principale organisation patronale du pays, doit aboutir, a-t-on appris officiellement, à l'adoption d'une feuille de route conjointe Ministère de l'économie-secteur privé, en vue de relancer la croissance économique au Cameroun.
Afin de parvenir à cette feuille de route conjointe, les deux parties ont, pendant deux jours, débattu des thématiques telles que « les résultats du deuxième recensement général des entreprises, réalisé en 2016 » ; « la politique de sélection et d'accompagnement des champions nationaux par le gouvernement » ; « le programme économique pour l'année 2018 » ; « le guichet de financement des PME » ; « l'accès au marché de l'Union européenne » ; ou encore « le Business Climate Survey 2017 ».

Après 10 ans de concession à un consortium marocain, l'Etat camerounais reprend la main sur la production et la distribution de l'eau potable

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a officiellement mis un terme à la privatisation du secteur de la production et de la distribution de l'eau potable au Cameroun. Ces activités étaient confiées, depuis 10 ans, à la Camerounaise des Eaux (CDE), entreprise contrôlée par un consortium marocain conduit par l'Office national de l'eau potable (Onep), et constitué des sociétés MedZ, Delta Holding et du cabinet de conseil en travaux publics Ingema.
En effet, un décret présidentiel réorganisant la Cameroon Water Utilities (Camwater), publié le 20 février 2018, ajoute au portefeuille de cette entreprise publique, jusqu'ici chargée de la gestion du patrimoine dans le secteur de l'eau potable, les activités « *d'exploitation du service public de production, de transport et de distribution de l'eau potable en milieu urbain et périurbain* ».
Après 10 années d'une privatisation qui n'aura finalement pas réussi à étancher la soif des populations camerounaises (les coupures d'eau dans la capitale sont encore plus récurrentes, ces derniers mois), l'Etat camerounais retourne ainsi à l'ancienne configuration du secteur de l'eau potable dans le pays, avec une entreprise publique aux commandes ; comme ce fut le cas pendant des décennies avec la Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC), privatisée à la fin des années 2000.

La Cemac veut se doter d'un dispositif efficace permettant un remboursement diligent de la TVA

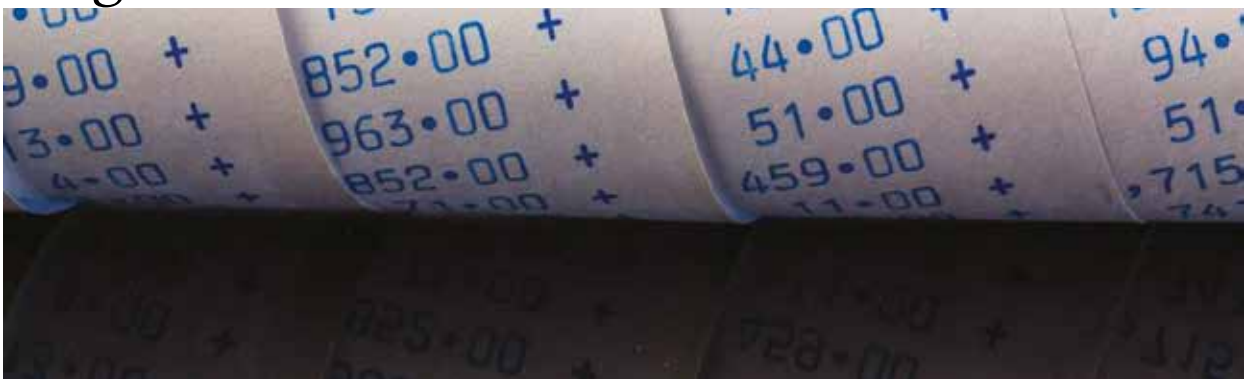

La Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) informe qu'elle a diligenté des missions sur la problématique du remboursement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) dans plusieurs de ses Etats membres (Cameroun, Gabon, RCA, Tchad...) ainsi qu'en République démocratique du Congo. Suite à ces missions, un partage et une capitalisation des résultats ont été effectués dans le cadre d'un atelier régional qui s'est tenu à Libreville, au Gabon, du 5 au 7 mars 2018.

Cet atelier, explique la Commission de la Cemac, permettra ainsi aux hauts responsables de l'espace communautaire de débattre et de trouver des solutions à la question du crédit de TVA afin de venir au chevet du secteur privé. « *Il est primordial de recréer un climat de confiance dans les affaires et de ne plus limiter la capacité des entreprises de la sous-région à investir si l'on veut remettre les économies nationales sur un sentier de croissance durable et équilibrée* », indique l'organisme communautaire.
La Commission de la Cemac rappelle, qu'elle a, elle-même, pris, en 2016, des mesures dans le cadre du nouveau dispositif de surveillance multilatérale afin d'accélérer la réduction des arriérés de paiement de la TVA. Mais, elle constate que la conjoncture internationale, marquée notamment par la baisse persistante des cours des matières premières, est défavorable. Dès lors, les Etats de la sous-région se trouvent dans une situation de crise de trésorerie qui ne leur permet pas de s'acquitter des crédits de TVA.

Le Premier ministre prescrit les voyages en classe affaires pour les missions à l'étranger des DG et PCA des établissements publics

Le Premier ministre, Philémon Yang, a signé le 23 février, une circulaire qui recadre les déplacements par avion de certains grands commis de l'Etat, lors des missions à l'étranger.
Le Premier ministre écrit, à cet effet : « *Les déplacements en avion, dans le cadre des missions officielles, des présidents des conseils d'administration, directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des entreprises et établissements publics, devront désormais s'effectuer en classe affaires* ».
Philémon Yang prescrit à ces différents responsables de sélectionner l'itinéraire le plus direct et le moins onéreux, à l'occasion de chaque mission.
Le chef du gouvernement explique que ce recadrage fait suite à une décision du président de la République, Paul Biya, dont l'attention a été attirée de manière récurrente sur plusieurs dérives observées dans le cadre des missions et déplacements à l'étranger des dirigeants d'entreprises publiques.
« *Outre le fait que certaines de ces missions s'effectuent sans autorisation préalable des autorités de tutelle compétentes, leur plus-value pour l'entreprise ou l'établissement public concerné (e) n'est pas toujours établie* », écrit Philemon Yang.

Jeremiah Andosseh, ancien DG du Parc national du matériel de génie civil, écope d'une peine d'emprisonnement à vie

Le tribunal criminel spécial (TCS), juridiction d'exception mise en place au Cameroun pour traquer les prévaricateurs de la fortune publique, vient de condamner à une peine d'emprisonnement à vie, l'ancien directeur général du Parc national du matériel de génie civil (Matgénie), entreprise publique alors spécialisée dans la location du matériel aux entreprises du BTP.
Jeremiah Andosseh, en fuite depuis 2005, juste après son limogeage du Matgénie, a été reconnu coupable de détournement d'environ 12 milliards de francs CFA. Ces détournements, a-t-on appris, ont été perpétrés au moyen de la surfacturation des prix d'achat des engins, de l'accaparement des fonds publics issus de la location des engins, la vente des engins du Matgénie, etc.
L'affaire Jeremiah Andosseh naît d'une dénonciation de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif), qui constatera d'importants transferts de fonds de l'ancien DG du Matgénie vers l'étranger.
Cette dénonciation donnera lieu, au cours de l'année 2005, à une mission du Contrôle supérieur de l'Etat au Matégnie. C'est le rapport de cette mission qui est à l'origine de la récente condamnation de Jeremiah Andosseh qui ne s'est jamais présenté devant le TCS.

L'embellie sur le prix du baril en 2017 augmente de 57,8 milliards FCFA les recettes pétrolières transférées à l'Etat par la SNH

Sur les 12 mois de l'année 2017, la Société nationale des hydrocarbures (SNH) révèle avoir vendu 27,7 millions de barils de pétrole brut, ce qui a permis de transférer au Trésor public camerounais, au titre de recettes pétrolières, une enveloppe globale de 349 milliards FCFA, contre seulement 291,244 milliards de francs CFA, un an auparavant, soit une hausse de 57,8 milliards de francs CFA.
Cette augmentation des recettes pétrolières est consécutive à l'embellie observée, l'année dernière, sur le marché international, par rapport à l'année 2016. En effet, soutient l'entreprise, bras séculier de l'Etat camerounais dans l'exploration et la production pétrolières, en 2017, le prix du baril a oscillé entre 52,3 et 61 dollars US, contre 29,8 et 45 dollars US, en 2016.
Au demeurant, bien qu'en hausse, les recettes transférées par la SNH, en 2017, sont toujours inférieures aux 378,5 milliards de francs CFA

engrangés par le Trésor public camerounais en 2015, peu avant le début de la chute des prix du brut à l'international.
Selon la Loi de finances 2018, le gouvernement table sur des recettes pétrolières de 362 milliards de francs CFA, à un prix moyen du baril à 41 dollars US, pour une production globale d'un peu plus de 26 millions de barils.

FINANCE

Le gouvernement va clôturer les comptes des administrations publiques dans les banques commerciales

La Direction générale du trésor et de la coopération financière et monétaire du Ministère camerounais des finances va poursuivre, au cours de cette année 2018, le recensement et la clôture des comptes appartenant aux administrations publiques, et ouverts dans les livres des banques commerciales.
Cette résolution qui figure dans le rapport général de la conférence annuelle des services centraux et extérieurs du Ministère des finances, tenue début février à Yaoundé, la capitale du pays, participe de la consolidation du compte unique du Trésor, apprend-on.
Pour rappel, la mise en place du compte unique du Trésor, selon les autorités publiques, vise à centraliser toutes les ressources financières publiques, de manière à avoir une meilleure visibilité sur la trésorerie de l'Etat, afin d'en assurer une gestion plus efficiente.
Ce compte unique vise également, souffle-t-on au Ministère des finances, à mettre un terme à certaines pratiques répréhensibles imputées à des dirigeants des administrations publiques, qui n'hésiteraient pas souvent à faire des placements avec les fonds publics logés dans les banques commerciales.
Au demeurant, cette décision du gouvernement d'aller vers la clôture des comptes des administrations publiques dans les banques commerciales, contribuera à fragiliser davantage ces institutions financières, grandes pourvoyeuses de financements à l'Etat et ses démembrements, mais qui font déjà face, depuis quelque temps, aux problèmes de liquidité.

La CNPS prête à injecter 100 milliards FCFA dans le financement des projets porteurs au Cameroun, entre 2018 et 2022

Dans le cadre de la coopération Cameroun-PNUD, le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), Alain Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame, a reçu le 8 février, à Yaoundé, la délégation constituée de Martin Matthew et Francis Andrianarison du PNUD, et Loïc Chedjou du Ministère en charge de l'économie.
Les échanges entre les parties ont porté sur la stratégie d'investissement des fonds de la CNPS pour financer le développement au Cameroun.
M. Mekulu Mvondo Akame a déclaré, à cet effet, qu'en ce qui concerne le plan stratégique 2018-2022, « *la CNPS est prête à injecter*

près de 100 milliards FCFA pour le financement du développement au Cameroun ». Ce qui représente une augmentation conséquente de près de 60 milliards FCFA, par rapport au plan stratégique 2013-2017.
Au dire d'Alain Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame, chaque année, le conseil d'administration de la CNPS prévoit des financements pour des projets porteurs. Il s'agit de ces projets économiquement rentables, et socialement utiles.
Dans ce sens, des prises de participation sont effectuées dans certaines entreprises en création ou existantes. Ceci à condition que leur taux de rentabilité soit supérieur ou égal à 8%, le recrutement du personnel féminin doit être au moins à 20%. Sans oublier le paiement régulier par la structure bénéficiaire de ses impôts et ses cotisations sociales.
Entre autres actions de financement, a indiqué le directeur général, la CNPS procède à des dépôts à terme dans les banques, participe aux emprunts obligataires, et investit dans l'immobilier.

AGRICULTURE

Une cargaison de 32 tonnes de mil saisie dans l'Extrême-Nord, région camerounaise menacée par la famine

Les agents de la délégation régionale du Commerce pour l'Extrême-Nord, dans la partie septentrionale du Cameroun, ont saisi le 8 février 2018, une cargaison de 32 tonnes de mil qu'un camion s'apprêtait à sortir du territoire de cette région menacée par la famine, pour l'écouler dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.
Selon le trihebdomadaire régional, L'œil du Sahel, qui révèle l'information, toute la cargaison a été aussitôt vendue aux enchères, à raison de 18 000 francs CFA le sac de 100 kg, contre 25 000 francs CFA, le prix actuel sur le marché. Une véritable aubaine pour les populations locales, qui ont de plus en plus de mal à se procurer des céréales, leur aliment de base, dont la production ne cesse de dégringoler, depuis au moins 2 ans.
Officiellement, cette situation est non seulement due aux conditions climatiques peu favorables, mais aussi, et surtout, à la menace de la secte Boko Haram, dont les exactions ont conduit de nombreuses populations à déserter les villages, abandonnant leurs champs de mil, de maïs ou de sorgho.

L'Allemagne débloque un nouveau financement de 15 millions d'euros dans la lutte contre la malnutrition au Cameroun

Le gouvernement du Cameroun, celui d'Allemagne et l'Unicef, ont lancé, le 28 février, à Yaoundé, la capitale camerounaise, la deuxième phase du projet « *S'attaquer à la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est* » du pays.
Dans ce sens, le gouvernement allemand qui a déjà apporté une contribution de 8 millions d'euros (5,24 milliards FCFA), lors de la première phase du projet débuté en 2016, apportera une contribution supplémentaire de 15 millions d'euros (9,8 milliards FCFA), dès cette année 2018, pour couvrir les besoins du projet jusqu'en 2020.
« *Cette contribution permettra d'étendre les activités à un total de 68 districts de santé, soit 31 de plus que durant la première phase, afin de couvrir la totalité des régions ciblées par le projet* », indique la partie allemande.
L'Unicef, pour sa part, explique que la malnutrition chronique est un problème structurel au Cameroun et sa prévalence stagne depuis les deux dernières décennies. Cette forme de malnutrition est souvent négligée, car difficilement décelable. Elle se caractérise chez les enfants de moins de 5 ans par une petite taille par rapport à l'âge.
Selon l'Unicef, elle est la conséquence du mauvais statut nutritionnel de la mère pendant la grossesse, d'une mauvaise nutrition au cours du développement du fœtus et pendant la petite enfance.

Le marché chinois boude le bois camerounais, à cause des prix jugés plus élevés depuis l'augmentation de la taxe à l'export

Depuis le début de l'année 2018, les importateurs chinois rechignent à acheter le bois en provenance du Cameroun, révèle l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) dans sa dernière note de conjoncture sur le marché mondial. Cette réticence des importateurs chinois, apprend-on, est consécutive à l'augmentation du prix du bois camerounais sur le marché, suite à la décision prise par le gouvernement, dans le cadre de la Loi de finances 2018, de revaloriser la taxe à l'exportation du bois en grume. Face à cette augmentation de leurs charges d'exportation (entre 2016 et 2018, la taxe à l'exportation du bois en grume au Cameroun est passée de 17,5% à 30%), les exploitants forestiers locaux ont depuis le début de cette année, revu à la hausse les prix de leurs produits, ce que ne semblent pas apprécier les importateurs chinois. La revalorisation répétée de la taxe à l'exportation du bois en grume au Cameroun, que les officiels expliquent par la nécessité d'accroître les recettes fiscalo-douanières, dans un contexte marqué par une baisse généralisée des recettes publiques, pourrait plutôt créer un effet boomerang, si les acheteurs chinois continuent de bouder l'origine Cameroun. En effet, selon la plateforme Forêt et Communauté, un regroupement d'ONG œuvrant dans la gouvernance forestière, la Chine est devenue la première destination du bois camerounais (1er produit d'exportation du pays hors hydrocarbures), parce que les exportateurs y ont redirigé leurs expéditions, pour échapper aux contraintes de l'APV-FLEGT, qui est un mécanisme rigoureux visant à s'assurer de la légalité des bois et autres produits dérivés exportés vers les territoires de l'Union européenne.

ENERGIES

Elsewedy Electric annonce la reprise des travaux d'électrification de 48 localités dans la partie septentrionale du Cameroun

En compagnie de l'ambassadeur d'Egypte près le Cameroun, le chef du projet d'électrification de 48 localités dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun, Ameer Abou Mansour, est allé, le 28 février 2018, rassurer le ministre de l'Eau et de l'Energie, de la reprise de ce projet.
Au cours de cette audience avec Basile Atangana Kouna, son interlocuteur égyptien a révélé que les travaux confiés à la société Elsewedy Electric, avaient été freinés par les difficultés rencontrées dans la mise à disposition des financements requis.
Ameer Abou Mansour a rappelé, au passage, que, selon le contrat

signé avec la partie camerounaise, Elsewedy Electric avait uniquement pour missions de concevoir, fournir, installer et mettre en service des lignes de transport moyenne tension et basse tension devant permettre de desservir les 48 localités concernées par le projet.

La BM prête à offrir une garantie de 160 milliards FCFA, pour faciliter le financement du barrage de Nachtigal (400 MW)

Afin de faciliter la mobilisation des 656 milliards de francs CFA nécessaires à la construction du barrage de Nachtigal, dans la région du Centre du Cameroun, la Banque mondiale (BM) prévoit de mettre à disposition, une garantie de 300 millions de dollars (environ 160 milliards FCFA), afin de rassurer les potentiels financiers, a-t-on appris officiellement.
D'une capacité de production de 400 MW, le barrage de Nachtigal, qui abritera alors la plus grande centrale hydroélectrique du pays, devrait entrer en service en 2021, selon le chronogramme officiel.
Mais, ce projet énergétique, porté par le gouvernement camerounais, la société française EDF et la Société financière internationale (SFI), l'une des filiales de la Banque mondiale, se heurte actuellement à des difficultés de financements.
Afin de justifier l'intérêt que la Banque mondiale manifeste pour ce projet, Elisabeth Huybens, directrice des opérations de cette institution de Bretton Woods pour le Cameroun, soutient que « *le projet Nachtigal est un projet incroyablement bon* ». Car, poursuit-elle, en plus de permettre d'augmenter de 30%, les capacités de production de l'électricité au Cameroun, cette infrastructure induira la réduction du coût moyen de production du kilowatt d'électricité dans le pays. Celui-ci, apprend-on, culminera à sept centimes de dollar (soit un peu plus de 35 FCFA), contre 14 centimes de dollar actuellement (environ 70 francs CFA).

Hydro Mékin programme l'entrée en production du barrage Mékin (15MW), en avril 2018

Le 23 février dernier, l'entreprise publique camerounaise, Hydro Mékin, en charge de l'exploitation du barrage Mékin, dans le Sud-Cameroun, a annoncé que la date de la réception provisoire de l'ouvrage hydroélectrique est fixée au 28 mars prochain.
Nkwawir Charles, directeur technique du projet Mékin, a ajouté que, si tout se passe bien, la mise en production du barrage de 15 MW, elle, aura lieu au mois d'avril prochain. Les trois turbines sont déjà installées et les essais de production réalisés à 100%. Tous les équipements électromécaniques et hydromécaniques sont déjà installés sur une ligne de 110 kV. S'agissant de la vente d'énergie et de l'injection dans le Réseau interconnecté sud (RIS), les formalités administratives, techniques, juridiques et contractuelles sont en cours de règlement avec le régulateur (Arsel), le ministre en charge de l'Electricité, le partenaire stratégique Eneo.
Le Cameroun a confié le marché de construction du barrage Mékin, le 20 octobre 2010, à l'entreprise chinoise China national electric engineering Corp (CNEEC). Soit un total de 90% du coût du projet (hors taxes) a été payé à l'entreprise chinoise, représentant 23,19 milliards FCFA. Selon Hydro Mékin, il reste à payer à l'entreprise 10% du coût du projet HT que la partie camerounaise se doit de supporter pour n'avoir pas respecté la durée conventionnelle de décaissement, entre 2010 et 2014, fixée par Exim Bank Chine.

L'Allemand Voith veut apporter les financements et réhabiliter le barrage de Lagdo (72 MW), puis étendre ses capacités à 80 MW

La société allemande Voith, qui, depuis plusieurs mois, a fait savoir au gouvernement son ambition de porter le projet de réhabilitation du barrage de Lagdo (72 MW), qui permet d'alimenter en électricité les trois régions septentrionales du Cameroun, vient de faire une offre concrète à la partie camerounaise.
« *Nous avons été sur le site et fait notre offre au gouvernement. Nous sommes déjà retournés à Lagdo, deux fois, pour aligner notre offre technique sur les besoins du pays* », a révélé François Trudeau, le vice-président de Voith, en charge du développement des affaires. C'était le 20 février 2018, au sortir d'une audience avec le ministre de l'Eau et de l'Energie, Basile Atangana Kouna.
Concrètement, a-t-on pu apprendre,

Voith se propose d'apporter les 100 milliards de francs CFA nécessaires à la réhabilitation de cet ouvrage énergétique, de réaliser les travaux et d'étendre les capacités de production du barrage de Lagdo à 80 MW, contre 72 MW actuellement.

BTP

Après 4 ans de suspension, suite à une attaque de Boko Haram, le Cameroun relance les travaux d'une route ouvrant sur le Tchad

Le ministre camerounais des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a relancé, le 1er mars 2018 à Kousséri, dans la région de l'Extrême-Nord, les travaux de construction de la route Mora-Dabanga-Kousséri, sur un linéaire de plus de 200 kilomètres.

Ce chantier, qui avait débuté par la construction du tronçon Mora-Dabanga, avait par la suite été interrompu, le 16 mai 2014, à la suite d'une attaque de la base-vie de la société chinoise Sinohydro, alors chargée d'exécuter les travaux.

Cette attaque menée par des terroristes de Boko Haram s'était soldée par l'enlèvement de 10 employés de la société susmentionnée, lesquels employés, tous des Chinois, avaient par la suite été libérés, après d'âpres négociations conduites par les autorités camerounaises.

Aussi, pour la reprise et la conduite des travaux en toute sécurité, le gouvernement camerounais, sur autorisation de la Banque mondiale, principal pourvoyeur de fonds de ce projet, a-t-il confié les travaux au génie militaire, une unité spécialisée de l'armée, qui devra livrer le chantier dans 24 mois.

Financée par la Banque mondiale, à hauteur d'environ 70 milliards FCFA, la route Mora-Dabanga-Kousséri est une infrastructure stratégique dans les échanges commerciaux entre le Cameroun, le Nigeria et le Tchad.

En effet, expliquent des sources proches du projet, cet axe routier est la principale voie de transit des marchandises en provenance de l'Etat du Borno, au Nigeria, à destination de la région camerounaise de l'Extrême-Nord, et de Ndjamena, la capitale tchadienne.

Cette route est, par ailleurs, un tronçon du corridor Douala-Ndjamena, sur lequel transitent pour environ 340 milliards de francs CFA de marchandises tchadiennes, chaque année, selon des statistiques de la douane camerounaise datant de 2013.

Le gouvernement camerounais compte achever 800 logements sociaux sur l'ensemble du territoire, en 2018

L'une des nouvelles positives à retenir du Conseil de cabinet, présidé le 1er mars, à Yaoundé, par le Premier ministre, Philémon Yang, est que « *la livraison des différents chantiers* [de 800 logements sociaux] *est prévue au cours de l'année 2018* ».
Selon l'exposé fait par Jean-Claude Mbwentchou, ministre de l'Habitat, la phase des études est achevée et les travaux sont en cours dans toutes les régions concernées par le programme. Le taux d'exécution est de 92% à Ebolowa, et s'élève en moyenne à 35% pour sept autres sites.
Le programme de construction de 800 logements est une composante du Plan d'urgence triennal (Planut) engagé par le gouvernement camerounais, il y a un peu plus de deux ans. Le volet habitat du Planut porte sur la construction de maisons sociales dans 8 chefs-lieux de région (à raison de 100 par chef-lieu, excepté Yaoundé et Douala), pour un budget total d'un peu plus de 40 milliards FCFA.
Mais le ministre de l'Habitat relève qu'il y a quelques difficultés qui entravent l'exécution diligente des travaux, à l'instar de la morphologie de certains sites et du climat sécuritaire qui prévaut depuis quelque temps dans certaines régions du pays (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord).

Actis confie au Sud-africain Raubex, la construction du « Douala Grand Mall & Business Park »

Depuis ce mois de février 2018, le groupe Raubex est à pied d'œuvre sur le site de construction du « Douala Grand Mall & Business Park », gigantesque centre commercial de 18 000 m², financé par le fonds d'investissement britannique Actis, a-t-on appris officiellement.
Le montant du contrat attribué à cette entreprise sud-africaine spécialisée dans le développement des infrastructures en Afrique, n'a pas été révélé. Mais, l'on se souvient que le projet « Douala Grand Mall & Business Park » est un investissement global d'environ 80 milliards de francs CFA.
Selon ses promoteurs, ce centre commercial comprendra un multiplexe de cinq salles de cinéma, un supermarché et des boutiques, dans le cadre de la première phase du projet. La seconde phase intègre la construction d'un hôtel cinq étoiles et d'un parc de bureaux.

INDUSTRIE

Le gouvernement camerounais vend son Plan directeur d'industrialisation aux opérateurs économiques

Le ministre camerounais de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou, est allé le 23 février 2018, à la rencontre des opérateurs économiques, à l'effet de leur présenter et de les intéresser au Plan national d'industrialisation (PDI), adopté par le gouvernement camerounais en 2017.
Cette rencontre a eu lieu dans le cadre d'un atelier sur « *l'appropriation du plan directeur d'industrialisation par le secteur privé* », organisé à Douala, la capitale économique du pays.
Pour rappel, le PDI repose sur le développement de trois secteurs prioritaires. Il s'agit de l'agro-industrie, de l'énergie et du numérique; autant de secteurs qui, au regard de l'impact que leur développement peut avoir sur le reste de l'économie, ont été qualifiés de véritables « *sanctuaires* » industriels pour le Cameroun.

Selon les autorités publiques, l'implémentation du PDI devrait permettre d'augmenter de 11 points la contribution du secteur industriel au PIB du Cameroun, la portant de 13%, actuellement, à 24% au moins, à l'horizon 2035.

Mais, de manière globale, le PDI, ambitionne le gouvernement camerounais, a pour objectif principal de faire de la locomotive économique de la Cemac, « *l'usine de la nouvelle Afrique industrielle* », à l'horizon 2050.

Grâce à des exonérations de l'Etat, Pack Industry ambitionne d'augmenter de 2000 tonnes sa production d'emballages

L'Agence de promotion des PME (APME) et la société Pack Industry ont signé, le 21 février 2018, à Yaoundé, une convention portant incitations à l'investissement, qui permettra à cette PME locale d'augmenter, de 2000 tonnes, sa production d'emballages cartonnés, passant de 10 000 à 12 000 tonnes par an.
« *Sur le plan fiscal, comme c'est une entreprise qui est ancienne, elle va bénéficier des incitations prévues par la loi sur les incitations de 2013, notamment pour son extension. Sur le plan douanier, elle va bénéficier d'une réduction du taux de douane, etc. Quand on structure tous les avantages, autant fiscaux que douaniers, elle va bénéficier d'environ 30% de subventions de l'Etat* », a expliqué Jean Marie Louis Badga, le DG de l'APME.
Concrètement, grâce à l'accompagnement de l'Etat, Pack Industry va pouvoir importer de nouveaux équipements pour son usine. Cet investissement permettra de créer 40 emplois directs, souligne Gabriel Kondo, le gérant de cette PME.

Le constructeur des premiers drones made in Cameroon veut lever un milliard FCFA, pour conquérir les marchés européen et américain

La start-up camerounaise Will & Brothers, qui a officiellement présenté les premiers drones « made in Cameroon », le 2 février 2018, à Yaoundé, la capitale du Cameroun, envisage de lancer une opération de levée de fonds, pour tenter de mobiliser une enveloppe de 2 millions de dollars (un peu plus d'un milliard de francs CFA).

S'il reste réservé sur les modalités et l'échéancier de cette opération, William Elong, le promoteur de Will & Brothers, confie que cette levée de fonds vise principalement à ouvrir deux succursales de cette start-up camerounaise, en France et aux Etats-Unis, afin d'aller à la conquête des marchés européen et américain. « *Nous voulons entrer sur les marchés européen et américain. Localement, la première levée de fonds* [124 millions FCFA, ndlr] *nous a permis d'obtenir les résultats que vous avez tous vus : prendre des locaux, recruter des ingénieurs camerounais, acheter du matériel pour monter nos drones à Douala, etc. Maintenant, nous pensons que nous devons rapidement aller à l'international. Honnêtement, je suis convaincu que nous pouvons devenir les meilleurs au monde* », confie le génie camerounais de 25 ans.

Le gouvernement camerounais débloque 780 millions FCFA pour la construction d'une unité de production de glace à Manoka

Louis Paul Motaze, alors ministre en charge de l'Economie, (actuellement ministre des Finances, ndlr), a présidé le 22 février 2018, la cérémonie de présentation et de validation de la stratégie de développement économique et social de la localité de Manoka. C'est dans l'arrondissement de Douala 6ème.

A cette occasion, Louis Paul Motaze a indiqué que pour impulser le développement dans cet arrondissement, il faudra mettre en œuvre une cinquantaine de projets, parmi lesquels, celui relatif à la construction d'une unité de production de glace et une chambre froide à Manoka.

« *Ce projet est indispensable pour la conservation et la réduction des pertes post-capture de produits halieutiques, évaluées à près de 60%, du fait du manque de moyens de conservation* », a affirmé le membre du gouvernement.

C'est dans cette perspective que le ministre de l'Economie a procédé à la signature d'un protocole d'entente pour la construction d'une unité de production de glace. La municipalité bénéficiera d'un appui de 780 millions FCFA.

Les autorités locales en ont profité pour expliquer à Louis Paul Motaze, que Douala 6ème fait face à de nombreux problèmes liés à sa spécificité géophysique, qui entravent son développement. A savoir: l'érosion marine qui entraîne le rétrécissement de l'espace de vie, la destruction des habitations, des édifices publics et autres ouvrages, l'exploitation intensive et incontrôlée de la mangrove pour le fumage du poisson, la forte présence des pêcheurs non nationaux (60% de l'ensemble de la population), au détriment des Camerounais, etc.

Au Cameroun, les nationaux contrôlent à peine 10% du marché du médicament, estimé à 100 milliards FCFA

Le Cameroun importe, chaque année, près de 90% de ses besoins en médicaments, pendant que les producteurs locaux, répartis entre les villes de Douala et de Yaoundé, se partagent à peine 8 milliards de francs CFA, sur un marché officiellement estimé à 100 milliards de francs CFA.

Ces statistiques ont été révélées, le 21 février 2018, dans la capitale économique camerounaise, au cours de la cérémonie d'inauguration, par le Premier ministre, Philémon Yang, d'Africure Pharmaceuticals, une unité de production de médicaments montée par le Camerounais Prosper Hiag, en partenariat avec des investisseurs indiens.

Selon ses promoteurs, Africure Pharmaceuticals est dotée d'une capacité de production d'un milliard de comprimés à la chaîne, et a coûté environ 5 milliards de francs CFA, en matière d'investissements.

TRANSPORTS

La BDEAC relance le Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, en veilleuse depuis 2016

En veilleuse depuis avril 2016, le comité de suivi de la mise en œuvre du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (COS/PDCT-AC), a repris du service les 14 et 15 février 2018, au siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), à Brazzaville, au Congo.
Sur convocation de Fortunato Ofa Mbo Nchama, président de la BDEAC, et président dudit comité, les experts ont établi la feuille de route 2018-2019. Elle s'articule principalement autour de l'organisation des prochaines réunions des organes du PDCT-AC, l'étude d'actualisation de la priorisation des projets du plan directeur, l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, le redéploiement du Système d'information géographique dans la sous-région et la dynamisation du site internet.
Pour rappel, le PDCT-AC, unique programme consensuel de développement des infrastructures de transport dans la sous-région, a été adopté par les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), lors de leur sommet tenu à Brazzaville, en janvier 2004.
La BDEAC est intervenue dans le financement du PDCT-AC, à travers les ressources mises en place dans le cadre du projet de la Route Transsaharienne au Tchad (montant global: 3 milliards de dollars pour 940 Km), de la route PK5-PK12 au Gabon (45 milliards FCFA), ainsi que du projet multinational de la route Yaoundé-Brazzaville, au Cameroun et au Congo (120 km pour un montant global de 104 milliards FCFA).

Après plus de 2 ans d'attente, la mise en service du port en eau profonde de Kribi se précise

« *Nous sommes venus à Kribi pour une large concertation entre les acteurs du commerce extérieur, et poser les jalons du démarrage effectif des activités du port en eau profonde de Kribi.* »
Ainsi s'est exprimé Edgar Alain Mebe Ngo'o, le ministre camerounais des Transports, au sortir d'une rencontre organisée les 15 et 16 février derniers dans la cité balnéaire du Sud-Cameroun.
En effet, a-t-on pu apprendre dans les coulisses de cette rencontre, qui avait pour but de mettre en phase les acteurs de la future communauté portuaire de Kribi, le premier bateau commercial à destination de la plus grande infrastructure portuaire du Cameroun serait d'ailleurs déjà en mer.
L'on se souvient qu'au sortir d'une audience avec le ministre des Transports, au début du mois de janvier 2018, Lionel Odeyer, directeur général de CMA-CGM Cameroun, armateur français faisant partie du consortium adjudicataire du contrat de concession du terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi, avait annoncé l'arrivée du premier bateau commercial, au plus tard le 1er mars 2018.
« *Il y aura plusieurs escales hebdomadaires. On aura une escale qui viendra des pays d'Asie directement. Nous aurons également deux services hebdomadaires qui viendront directement de l'Europe et de la partie Westman (Italie et Espagne)* », avait détaillé Lionel Odeyer.

Pour rappel, la mise en service du port en eau profonde de Kribi, infrastructure dont la première phase de construction est achevée depuis plus de 2 ans, a été plusieurs fois annoncée, puis finalement reportée à des dates ultérieures, généralement à cause des lenteurs administratives, ont souvent soutenu les officiels.

TIC & TELECOM

Microsoft accompagnera les start-up coachées par le technopôle lancé à Kribi par le Camerounais Jacques Bonjawo

Le technopôle Ocean Innovation Center (OIC), construit à Kribi, dans la région du Sud, par le Camerounais Jacques Bonjawo (ancien cadre chez Microsoft), avec le concours de l'Etat, a annoncé le 28 février 2018, la signature d'une convention de partenariat avec le géant américain Microsoft, en vue de l'accompagnement des start-up portées par le technopôle OIC.

Dans le cadre de ce partenariat, souligne le communiqué officiel rendu public, à cet effet, « *les deux institutions vont travailler en commun, pour identifier les meilleurs moyens pour Microsoft de collaborer avec le partenaire sur la technologie et les stratégies à mettre en place, afin d'aider les jeunes entrepreneurs d'OIC-Kribi à tirer le meilleur parti des dernières technologies, pour accélérer la transformation digitale des économies africaines* ».

Par ailleurs, apprend-on, à la faveur de la convention de partenariat susmentionnée, Microsoft s'engage à soutenir les start-up créées et à leur fournir divers services. Il s'agit notamment de l'accès au programme BizSpark de Microsoft Corporation pour les jeunes entreprises innovantes éligibles (EYC) ; la mise à disposition de ressources pour le soutien technique ; l'organisation de formations techniques pour les participants ; le soutien financier aux start-up dans leur phase d'accélération, etc.

Inauguré le 11 juillet 2017 par l'ex-ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Louis Paul Motazé, le technopôle de Kribi, selon ses promoteurs, a pour but de développer le potentiel créatif des jeunes, en permettant leur insertion socio-économique, à travers la mise sur pied d'entreprises à fort potentiel.

LEADER DU MOIS

Roger Milla, légende du foot camerounais et africain, lance une usine de production de pavés à base de déchets en plastique

En un peu plus de 2 ans, cette usine, qui emploie 20 permanents (plus de 300 emplois indirects dans la chaine de récupération des déchets), a traité environ 51 tonnes de déchets en plastique.

A travers Coeur d'Afrique, l'association qu'il a lancée après sa retraite footballistique, Roger Milla, légende du football camerounais et africain, s'est lancé dans le recyclage des déchets en plastique qui pullulent dans la ville de Yaoundé, la capitale du pays. Depuis 2015, a-t-on appris de bonnes sources, le goleador camerounais a monté une usine de production de pavés à base de déchets en plastique récupérés.

Cette unité de production a la particularité d'employer quelques enfants de la rue qui tentent ainsi de se resocialiser. En un peu plus de 2 ans, cette usine, qui emploie 20 permanents (plus de 300 emplois indirects dans la chaine de récupération des déchets), a traité environ 51 tonnes de déchets en plastique, ce qui a permis de produire près de 1300 m^3 de pavés écologiques, jugés plus résistants que les pavés fabriqués à base de ciment. L'expérience est d'autant plus intéressante que Roger Milla et son équipe de Cœur d'Afrique ambitionnent d'ouvrir une deuxième usine en 2018 à Douala, la capitale économique camerounaise puis de s'attaquer, un peu plus tard, à des marchés extérieurs tels que le Burkina Faso et le Bénin.

Plus vieux footballeur à avoir disputé une coupe du monde (il était âgé de 42 ans lors du mondial américain de 1994), Roger Milla, nommé ambassadeur itinérant à la présidence de la République par le chef de l'Etat, entame ainsi une expérience dans l'entrepreneuriat, après une carrière footballistique lumineuse. Héros des meilleures épopées de l'équipe nationale de football du Cameroun, il a été footballeur professionnel en France, notamment dans des clubs tels que l'AS Monaco, Saint-Etienne, Montpellier ou encore Bastia. Reconnu et redouté dans les stades en Afrique, Roger Milla s'est révélé aux yeux du monde, lors de la Coupe du monde de 1990. Au cours de cette compétition, grâce à quatre buts épiques face à la Colombie et la Roumanie, il propulsera les Lions indomptables, l'équipe nationale du Cameroun, jusqu'aux quarts de finale.

Le Cameroun devint ainsi la première équipe africaine à atteindre ce niveau de la compétition. En plus de ses quatre réalisations lors du tournoi, Milla reste surtout dans les mémoires des téléspectateurs grâce à une danse des reins au poteau du corner. Il l'exécutera pour célébrer chacun de ses buts, lors de cette phase finale de la coupe du monde au cours de laquelle le Cameroun dominera, en match d'ouverture, l'Argentine de Diego Maradona, championne du monde en titre.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun